

# Le Rollotois

N°87 Février 2019



## Mairie de Rollot

Tél 03 22 78 28 47  
Fax 03 22 78 51 10  
E-mail [mairierollot@orange.fr](mailto:mairierollot@orange.fr)  
Internet <http://www.mairie-rollot.fr>

## Ouverture au public

Lundi de 17h à 18h  
Jeudi de 9h à 11h  
Vendredi de 17h à 18h



Photo GJL

# CEREMONIE DES VOEUX DU MAIRE

SAMEDI 12 JANVIER 2019

Salle des fêtes

Après avoir salué les personnalités présentes parmi lesquelles Madame Thiébaud Présidente de la Communauté de Communes du Grand Roye, Madame Féraux Présidente de l'Office du Tourisme, Monsieur le Commandant de Brigade de Gendarmerie, les maires des communes voisines présents, Madame Cornet Directrice du RPI et Madame Esteves enseignante, les Présidents d'Associations, les élus et le public venu nombreux, Monsieur le Maire s'est adressé à l'assemblée.

« Comme chaque année à pareille époque, nous voici réunis pour la 11ème fois et à chaque fois je formule le vœu que l'année qui s'ouvre soit meilleure que la précédente.

Il faut reconnaître que ce vœu est malheureusement rarement exaucé, si je m'en tiens aux événements que nous avons vécus en cette fin d'année 2018 et que nous continuons de vivre en ce début d'année 2019, ce ne sera pas encore le cas.

A ce sujet, je vous rappelle que, suite à ce mouvement des gilets jaunes, un cahier de doléances est à la disposition de tous en mairie depuis le 8 décembre, date à laquelle la mairie avait été ouverte sur recommandations de l'Association des Maires de France. Chacun peut venir y noter ses attentes et autres suggestions, qui sont, au fil de l'eau, remontées à l'A.M.F.

Mais dans cette période tourmentée, heureusement, il est des moments agréables dans la vie en général et dans celle d'une municipalité, en particulier. Cette cérémonie en fait partie. Et votre présence importante ce soir, est le signe d'un attachement à cette cérémonie. Je la prends aussi comme un message de soutien et d'encouragement à l'action que nous conduisons avec l'équipe municipale (les élus, les personnels administratifs, techniques, cantine, garderie et ATSEM qui sont les agents qui secondent les enseignants dans les écoles maternelles) au service de la commune et de ses habitants et que je remercie ici sincèrement.

Cette cérémonie, au delà du moment de convivialité et de rencontres entre habitants, est aussi par tradition l'occasion d'un discours (du Maire) parfois un peu long! mais j'y tiens, car pour moi, il permet de rendre compte dans la transparence, il permet de mettre en exergue le bilan de l'année écoulée et de présenter les contours des projets et des perspectives à venir.

Avant d'entrer dans le vif du sujet, c'est l'occasion de vous souhaiter collectivement à toutes et à tous, une bonne et heureuse année 2019, ainsi qu'à vos proches et à tous ceux qui vous sont chers. Qu'elle soit une année de bonheur et de réussite.

Et puis en tant que Maire et Vice Président de la Com de Com, je vais formuler le vœu que le monde rural soit mieux écouté. Je pense (peut être à tort et j'avais déjà évoqué cette question l'année dernière) qu'il est un peu oublié ou mis à l'écart. Que les élus de base que nous sommes soient davantage écoutés car nous sommes au cœur des problèmes quotidiens et au contact permanent avec la population. Alors quand on parle de transition énergétique, qui, mieux que nous peut témoigner des difficultés spécifiques au monde rural majoritairement chauffé au fioul et pour qui la voiture est indispensable (absence de transports collectifs, pas de réseau gaz de ville, disparition des services de proximité, dématérialisation excessive des actes administratifs).

Tout cela mérite un accompagnement et peut être que le mouvement social et sociétal que nous vivons depuis deux mois, fera en sorte que soudainement nos gouvernants se souviennent qu'il y a **des maires dans chacune des 36000 Communes de France** et que nous pouvons nous aussi être force de proposition. Dans une période où les français ne font plus confiance aux politiques en général, faisant même preuve de défiance à leur égard, **58% des français font confiance à leurs maires.**

Alors dans ce contexte notre commune doit s'adapter et faire face.

- Suppression des contrats aidés avec une réorganisation du travail pour laquelle un agent en contrat temporaire a été recruté durant la période estivale.
- Dans le domaine administratif où vous avez pu redécouvrir un visage connu avec l'arrivée d'Emeline en renfort Agence Postale / Mairie pour 10h par semaine, ce qui permet d'assurer un service de qualité ainsi que de pourvoir aux remplacements (congés/maladie) et aussi de faire face aux nouvelles tâches.

Le transfert par l'état des dossiers PACS depuis novembre 2017, qui étaient autrefois dévolus aux tribunaux en est une.

Autre transfert de charges important suite à la décision de la CCGR de ne plus gérer les ATSEM. Ainsi, la commune de Rollot doit en assurer la gestion administrative (fiche de paie, horaires, contrat de travail etc...)

La gestion totale du RPI Rollot-Piennes-Onvillers est assurée par le secrétariat (garderie, cantine, ATSEM). Une convention sera mise en place avec la commune de Piennes-Onvillers.

A signaler aussi l'arrivée à la cantine de **Nathalie Harrissart.**

**Nathalie et Jessica Dubois** assureront également les opérations de recensement de la population à partir du 17 janvier et jusqu'au 16 février. Je vous demande de leur réserver le meilleur accueil.

**Cette opération est très importante car elle détermine la population officielle de chaque commune.** De ces chiffres découle la participation de l'état au budget des communes. Plus la commune est peuplée, plus la participation est importante. Le recensement est gratuit et votre participation est rendue obligatoire par la loi. C'est un devoir civique.

**Les agents recenseurs sont tenus au secret professionnel.**

Je vous demande de leur répondre au plus vite après leur passage. **Vous pourrez le faire sur internet avec le code personnel qui vous sera remis.** Si vous ne le pouvez pas ou ne voulez pas, vous pourrez remplir les questionnaires papier que l'agent viendra récupérer.

#### **Au niveau des travaux réalisés en 2018**

Plusieurs chantiers attendus ont été réalisés conformément au programme annoncé en début d'année pour un montant de 200 000 €

- Travaux d'assainissement Eaux Pluviales, fossés, mares, bassin tour de ville, canalisation
- Mur d'enceinte du cimetière
- Réfection du monument aux morts
- Accessibilité handicapés à l'église Saint-Nicolas
- Main-courante du terrain de football
- Rampe d'accessibilité à l'école maternelle
- Bardage de l'atelier municipal et porte d'accès sécurisée
- Achat de 11 ordinateurs pour les écoles

- Achat d'un ordinateur pour la mairie
- Remplacement de gouttières à la mairie
- Mise en place de signalétique "Sécurité Zone 30" rue Haute
- Pose de carrelage dans la salle annexe au secrétariat de l'école
- Remplacement des frigidaires salle des fêtes et salle Pronac
- Réfection de la voirie rue de la Vilette
- Réfection par la Com de Com du Grand Roye de la route de Frestoy Vaux (1,7 km)
- Rénovation du réseau d'eau potable par le SIAEP
- Remise en état des trottoirs place Galland

#### **En cours de réalisation**

- Extension de l'éclairage public route de Courcelles

### **Pour les projets de 2019**

De nouveau un programme important de travaux pour lesquels les devis et estimations sont en cours :

- Remplacement du photocopieur de la mairie, l'ancien sera mis à disposition des écoles
- Aménagement des trottoirs sur l'extension route de Courcelles
- Aménagement des trottoirs et caniveaux à Regibaye
- Réfection de la voirie du secteur de l'église de la Vilette vers la ferme de P. Budin
- Réhabilitation de l'assainissement de la mairie, de l'école CM1 - CM2, ancienne mairie, logement communal, bibliothèque et de l'école CP - CE1
- Poursuite du projet éolien qui suit son cours administratif

Toutes ces réalisations et projets ont pu et pourront se réaliser grâce à une gestion rigoureuse de nos budgets qui a permis de constituer de l'épargne afin de financer ces investissements **sans avoir recours à l'emprunt et sans augmentation des impôts, dont les taux sont stables depuis notre arrivée en 2008 !**

Et pourtant, Rollot ne fait pas partie des communes les plus riches, loin s'en faut.

**Parmi les autres projets impactant la vie de la commune, figurent :**

- La mise en place d'un sentier de randonnées balisé et répertorié par la Com de Com du Grand Roye dans le cadre du programme de ruralité, s'inscrivant dans un plan global de 4 autres itinéraires sur le territoire de la C.C. "Contrat Ruralité".
- L'étude sur le ramassage en porte à porte des papiers, cartons, plastiques etc ...
- L'étude pour la mise en place du ramassage des ordures ménagères en containers
- L'organisation à l'échelon du Grand Roye de la journée du patrimoine sur la commune de ROLLOT avec un programme culturel et musical les 14 et 15 septembre après-midi
- Poursuite de l'élaboration du PLUI. La phase diagnostic, état des lieux est terminée, place au concret avec la mise en œuvre du zonage dans les communes.  
**Objectif 135 logements par an sur 15 ans sur le territoire**
- 50% sur Montdidier et Roye
- 50% sur les 62 communes,

#### **Objectifs avoués**

- Conforter le poids démographique Roye-Montdidier
- Stabiliser et favoriser le renouvellement de la population (3 Rivières, Davenescourt, Ercheu,

- Rollot), Pôles scolaires
- Stabiliser la population dans toutes les communes

Exemple de Rollot, depuis 2008, soit sur 10 ans, il y a eu 40 constructions nouvelles, soit 4 par an (6 permis ont été délivrés en 2008)

En matière d'urbanisme, je rappelle que la loi ALUR a rendu le POS de la commune CADUC, avec pour résultat l'application du RNU et ses contraintes de constructibilité limitée et de préservation des terrains agricoles !

Grâce à notre action en amont, vous avez pu constater le développement de notre commune.

#### **Quelques chiffres :**

En 2018 ont été délivrés **9 déclarations préalables de travaux, 19 Cu (certificat d'urbanisme) opérationnels et 6 permis de construire.**  
 Sur les 11 dernières années, soit depuis 2008, 45 permis de construire pour 40 nouvelles constructions, 4 réhabilitations et 3 changements d'affectation.

Et à cause de cette loi ALUR et du transfert de charge, l'instruction de ces documents d'urbanisme sont devenus à charge de la commune : coût **3 168€ pour 2018.**

Qui dit nouveaux logements, dit **NOUVEAUX HABITANTS** dont je salue la présence ce soir.

Ce renouvellement est bénéfique pour notre école et nos commerces.

120 enfants répartis en 5 classes scolarisés dans le RPI

Nouveau boulanger

Une nouvelle coiffeuse

#### **Vie Scolaire**

L'école a participé à questions pour un champion en Pays de Somme, au marché de Noël ainsi qu'au spectacle de Noël et dans le cadre des activités culturelles mises en place par la Com de Com, les enfants qui le souhaitent peuvent bénéficier de cours de musique dispensés par l'école de musique intercommunale du Grand Roye qui rencontre un vif succès puisque plus de 15 enfants sont inscrits.

Je félicite Madame Cornet et son équipe pour l'implication au quotidien et le dynamisme dont elles font preuve, notamment lors des manifestations du souvenir au monument aux morts et aussi lors de la très belle exposition à la salle des fêtes à l'occasion du centenaire de la destruction de Rollot mise en place par Alain Jullien.

Pour l'année 2019 et ses projets, il est prévu d'équiper 2 classes CP-CE1 et MS - GS de Rollot en TBI (tableau numérique), ce qui portera à 3 le nombre de classes équipées

#### **Sécurité - Délinquance -Dégradations**

Sujet sensible s'il en est et Rollot n'est pas épargnée !

Car après le cambriolage de l'atelier municipal qui a été quasiment vidé de son outillage (d'une valeur de plus de 17 000 €), de nombreux faits ont émaillé l'année 2018

- Le club de foot a été vandalisé à 3 reprises, fonds de caisse, boissons, sans compter les dégradations (carreaux brisés, porte forcée)
- Le jardin d'enfants face au parking a été dégradé à plusieurs reprises
- Des arbres d'ornement récemment plantés ont été cassés ou même sciés tel celui du parking de l'église.
- Panneau d'entrée de la Madeleine

- Une activité récurrente, la dégradation des panneaux dans le village, une dizaine en tout pour
- un coût de 2 000€. Des plaintes ont été déposées pour toutes ces dégradations.
- Le vol du panneau REGIBAYE côté Onvillers, ainsi que du panneau photovoltaïque du radar pédagogique rue des Près Madame.

Je rappelle que la commune a mis en place une convention avec la gendarmerie. Plusieurs "référénts" sont désignés et reconnus auprès des services de la gendarmerie. N'hésitez pas à les contacter pour signaler tout comportement anormal (voiture suspecte ou autres)

Ayez les bons reflexes, soyez prévoyants, soyez vigilants, soyez prudents au quotidien en respectant les conseils pratiques et vous pouvez aller sur le site [www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr) Rubrique "Ma sécurité".

### **Associations**

La commune continue de soutenir ses associations et j'en profite pour féliciter et remercier les bénévoles qui œuvrent au sein de leurs associations.

C'est difficile de plus en plus, malgré tout, des manifestations ont lieu chaque année avec plus ou moins de succès.

Un mot à propos du **Club de Tir** qui fait preuve d'une belle dynamique avec près de 100 licenciés et toujours une belle moisson de médailles aux divers championnats de France.

Le **Club de Foot** qui a gravi un échelon et joue maintenant en D4 de district Oise.

**Familles rurales** pour ses activités soutenues et ses nombreuses animations (Halloween, mardi-Gras, ateliers aux petites vacances etc....)

Le **Comité des fêtes** avec un bureau renouvelé qui continue d'animer notre village et toutes les autres, chacune dans leur domaine : **Rotincia, Longue Paume, Colombophile** présent à chaque manifestation du souvenir et organisateur d'un ball-trap désormais reconnu.

Les **Lutins** qui eux aussi ont un bureau complètement renouvelé avec leur nouveau président Stéphane Ait Alak et qui continuent leur activité au bénéfice des enfants des écoles.

Seul ombre au tableau associatif, la migration du **Country Club** vers d'autres cieux.

En revanche, un projet de création d'un club informatique est à l'étude dans le prolongement des formations qui avaient été proposées en 2017 et qui est ouvert à tous. A l'heure du numérique et de la dématérialisation, voilà bien une activité appelée à faire partie de notre quotidien (renseignement en mairie).

Comme vous avez pu l'entendre, l'année qui s'annonce (la dernière du mandat) sera encore une année d'actions sur différents fronts, qui conditionnent tous notre qualité de vie et la préparation de l'avenir.

En conclusion, chacun a sa place dans notre société. Oui le maire peut règlementer beaucoup de choses grâce à son pouvoir de police, mais le bon sens et le dialogue sont beaucoup plus efficaces et avant de passer à la galette je vous livre cette phrase de Martin Luther King :

**"Nous devons apprendre à vivre ensemble comme des frères, sinon nous allons mourir tous ensemble comme des idiots"**

Votre Maire

**M. Michel Choisy**

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

*Compte rendu de la séance du 21 septembre 2018 (19h30)*

Présents: M Et Mmes Choisy Michel, Morge Patrice, Duquenne Richard, Pillon Marynes, Choisy Marc, Grimal Jean-Luc, Cozette Jean-Pierre, Gellynck Bernadette, Harrissart Richard, Pichard Patricia, Blot Lydie, Levasseur Yohann

Pouvoirs : M. Butez Christophe (à Jean-Pierre COZETTE), Mme HERMIER Christine (à Patricia PICHARD).

Secrétaire de Séance : Madame PILLON Marynes.

Lecture et approbation du compte rendu de la précédente réunion de Conseil.

### **Arrêté SDIS80**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la Commune se doit d'assurer la sécurité incendie des particuliers et qu'à cet effet, un arrêté doit être pris avant le 18 octobre 2018, concernant l'ensemble des Points d'Eau Incendie sur notre territoire.

### **Travaux complémentaires réseau des eaux pluviales**

Monsieur le Maire explique que le Conseil Municipal doit se prononcer sur les travaux complémentaires de grave bitume concernant les travaux du réseau des eaux pluviales de la Rue Saint-Nicolas. Le montant du devis s'élève à 1900,00 € H.T.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité ce devis et charge Monsieur le Maire de signer l'avenant correspondant.

### **Contrats ATSEM**

Monsieur le Maire explique que les contrats des ATSEM étaient jusqu'à lors gérés par la Com de Com. Celle-ci n'ayant pas la compétence scolaire, elle décide de transférer ces contrats à la Commune (2 ATSEM). L'une n'étant pas en CDI, son contrat a été mis en place dès le 1<sup>er</sup> septembre 2018 et ce pour toute l'année scolaire.

Concernant l'autre qui est en CDI, son contrat doit d'abord passer en Comité Technique Paritaire. Elle reste agent de la Com de Com jusqu'au 31 décembre 2018.

### **Contrat photocopieur**

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal que le copieur de l'école arrive en fin de vie, et que Konica Minolta a proposé de transférer le copieur de la Mairie à l'école et de mettre en place un nouveau copieur à la Mairie.

La location serait du même montant soit 120,00 € H.T / mois.

Quant au coût copie, il reviendrait approximativement au même prix.

### **Subventions aux associations**

Monsieur le Maire explique qu'en l'absence de l'adjoint en charge de la Commission, il y a lieu de voter les subventions aux associations qui ont déposé la demande en Mairie. Les autres demandes de subventions seront étudiées lors d'une prochaine réunion du Conseil. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'attribuer les subventions suivantes :

Club de tir :	1 000,00 €
Longue Paume :	330,00 €
Société de Chasse :	400,00 €
Espérance Rollotoise :	200,00 €
Association Colombophile :	450,00 €
Comité des Fêtes :	800,00 €
ACPG :	150,00 €

## **QUESTIONS DIVERSES**

### **Devis entreprise CAULE**

Monsieur le Maire explique qu'il a demandé un devis à Monsieur Caule pour la réalisation de la chape et la pose du carrelage qui est déjà en notre possession pour la pièce à côté du bureau de la directrice d'école. Ce devis s'élève à 1300,00 € H.T. Le Conseil approuve à l'unanimité.

**Dégradation panneau Antoine Galland**

Monsieur le Maire signale que le panneau Antoine Galland, situé Rue de la Madeleine a été dégradé et qu'il a fallu le réparer pour un coût de 162,00 € T.T.C.

**Demande d'adhésion à la com de com du Grand Roye de la nouvelle commune « les 3 rivières »**

Monsieur le Maire rappelle aux conseillers que les communes d'Hargicourt, Pierrepont et Contoire Hamel se sont rassemblées en une commune nouvelle appelée « 3 rivières ». Elles ont choisi de dépendre de la Communauté de Communes du Grand Roye. Monsieur le Préfet demande donc à ce que les communes de la com de com donnent leurs avis sur cette adhésion.

Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité pour l'arrivée de cette commune nouvelle à la communauté de communes du Grand Roye sous réserve que cela ne pénalise pas financièrement les autres communes de la com de com.

Fin de séance 20h50



## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

*Compte rendu de la séance du 23 novembre 2018 (19h30)*

**Présents:** M Et Mmes Choisy Michel, Duquenne Richard, Choisy Marc, Grimal Jean-Luc, Cozette Jean-Pierre, Gellynck Bernadette, Harrissart Richard, Pichard Patricia, Blot Lydie.

**Pouvoirs :** M. Butez Christophe (à Jean-Pierre COZETTE), Mme Hermier Christine (à Jean-Luc GRIMAL), M. Levasseur Yohann (à Michel CHOISY), Mme Pillon Marynes (à Richard DUQUENNE), M. Morge Patrice (à Richard HARRISSART).

**Secrétaire de Séance :** Madame PICHARD Patricia.

Lecture et approbation du compte rendu de la précédente réunion de Conseil.

### **Participation scolaire**

Le Conseil municipal après délibération décide à l'unanimité de fixer pour l'année scolaire 2017-2018 la participation pour les Communes extérieures à :

957 € pour un enfant de maternelle et 411 € pour un enfant de primaire.

Pour la Commune de Fescamps, comme convenu entre les deux Maires, le tarif appliqué sera celui appliqué par la Ville de Montdidier.

### **Création du poste d'ATSEM**

Monsieur le Maire rappelle aux conseillers qu'à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019, la Commune reprend à sa charge le contrat en CDI de l'ATSEM, actuellement prise en charge par la Com des Com du Grand Roye.

Cette employée étant titulaire du concours d'ATSEM, la Commune aura obligation de la stagiairiser, puis de la titulariser.

### **Approbation de l'extension du périmètre du SIAEP de Guerbigny**

Monsieur le Maire explique que toutes les Communes adhérentes au SIAEP de Guerbigny doivent donner leur avis sur la demande d'adhésion des Communes d'Amy, d'Avricourt, de Fresnières, de Crapeaumesnil et de Margny aux cerises.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité cette demande d'adhésion.

### **Délibération pour les dépenses d'investissement**

Afin de faciliter les dépenses d'investissement du 1<sup>er</sup> trimestre 2019, et de pouvoir faire face à une dépense d'investissement imprévue urgente et avant le vote du budget, le Conseil municipal peut, en vertu de l'article L .1612-1 du code général des collectivités territoriales autoriser le Maire à mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits inscrits au budget de 2018.

A savoir : **Chapitre 21** : 58 412.50 €

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal qui accepte, à l'unanimité, l'autorisation de mandater les dépenses d'investissement 2019 dans la limite des crédits repris ci-dessus, et ce, avant le vote du budget primitif de 2019.

### **Assainissement Mairie**

Monsieur le Maire informe le Conseil que le Cabinet d'étude de sols a rendu son rapport pour la réalisation de l'assainissement de la Mairie, de la salle des Associations, de l'école du Haut, de la bibliothèque et du logement situé au dessus. Reste à connaître le montant des travaux à engager. Plusieurs devis vont être demandés auprès d'entreprises agréées.

## **QUESTIONS DIVERSES**

### **Agents recenseurs**

Monsieur le Maire rappelle que les deux agents recenseurs ont été recrutés et qu'il s'agit de Mesdames :

- Nathalie HARRISSART,
- Jessica DUBOIS.

Monsieur le Maire informe le Conseil que le montant de la dotation attribuée par l'Etat pour ce recensement est de 1402,00 €. Il propose donc aux membres du Conseil d'attribuer 700,00 € brut à chaque agent.

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.

**Suppléant FDE**

Monsieur le Maire rappelle que Monsieur Grimal a été désigné délégué titulaire à la FDE à la place de Monsieur Dagorn, démissionnaire, et qu'à cet effet, il faut désigner un nouveau délégué suppléant en lieu et place de Monsieur Grimal.

Monsieur le Maire propose Madame Bernadette Gellynck.

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.

**Demande de mise à disposition par la Croix Rouge**

La Croix Rouge organise tous les ans une galette des rois en début d'année, et celle-ci a demandé s'il était possible d'organiser cette manifestation à la salle des fêtes de Rollot.

Monsieur le Maire propose au Conseil de mettre à disposition à titre gratuit cette salle.

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.

**Vœux du Maire**

La date des vœux du Maire est fixée au Samedi 12 janvier à 17h30.

Fin de séance 20h40

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Compte rendu de la séance du 21 décembre 2018 (18h00)

Présents: M et Mmes Choisy Michel, Choisy Marc, Grimal Jean-Luc, Cozette Jean-Pierre, Gellynck Bernadette, Harrissart Richard, Pichard Patricia, Blot Lydie, Hermier Christine, Morge Patrice, Pillon Marynes.

Pouvoirs : M. Butez Christophe (à Jean-Pierre COZETTE), M. Lasseur Yohann (à Patricia PICHARD), M. Richard DUQUENNE (à Marynes PILLON).

Secrétaire de Séance : Madame PILLON Marynes.

Lecture et approbation du compte rendu de la précédente réunion de Conseil.

### **Subventions associations**

Monsieur le Maire présente aux conseillers les demandes de subvention des Associations dont le cas restait à étudier. Après délibération, le Conseil Municipal décide à 11 voix pour et 2 abstentions (M. Marc CHOISY et Mme Bernadette GELLYNCK) de voter les subventions comme suit :

Familles Rurales :	600,00 €
Association des Lutins :	300,00 €
R.A.C :	800,00 €
Comité Rotincia :	500,00 €

### **Contrat Premium Propreté**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'à la demande du Président du Club de Tir, le ménage du stand ne sera plus assuré par l'entreprise Premium propreté. Un avenant sera signé avec la société afin de modifier le temps de travail facturé.

### **Chauffage vestiaire foot**

Monsieur le Maire explique que la chaudière des vestiaires du football est très vétuste, que de nombreuses réparations ont déjà été effectuées. Un devis a été demandé pour le remplacement de la chaudière à l'identique. Il est possible également de refaire le système de chauffage entièrement.

### **Création poste d'ATSEM**

Monsieur le Maire explique qu'à la suite de la création du poste d'ATSEM au 1<sup>er</sup> janvier, il convient de délibérer afin de modifier le tableau des effectifs.

## QUESTIONS DIVERSES

### **Travaux divers prévus en 2019**

La terrasse de la salle des fêtes n'est plus étanche. Un devis a été demandé. Le conseil municipal donne son accord pour qu'une demande de subvention DETR soit demandée.

Aménagement borduraqe et caniveaux Hameau de Regibaye et route de Courcelles : les frais d'étude pour ces travaux seront pris par la communauté de communes à hauteur de 30000 € Pour Regibaye les travaux sont estimés à 45000 € HT et ceux de la route de Courcelles à 13000 € HT. Le conseil municipal donne son accord pour lancer l'appel d'offre qui doit être fait par la communauté de communes

### **Cahier de doléances mairie**

Le Maire informe les conseillers que dans le cadre des manifestations des gilets jaunes, un cahier de doléances a été installé en mairie afin de recueillir les griefs de la population. Les doléances recueillies seront envoyées à l'Association des maires de la Somme.

L'AMF propose également aux maires de faire délibérer leurs conseils municipaux sur les doléances des Communes. Les conseillers donnent leur accord.

Fin de séance 19h00

# Votre conseil municipal

## Permanences des élus

<b>Le Maire</b>	Michel Choisy	De 9h à 10h sur rendez-vous
<b>1<sup>er</sup> adjoint</b>	Jean-Luc Grimal	
<b>2<sup>ème</sup> adjoint</b>	Marc Choisy	Le lundi & vendredi de 17h30 à 18h30 sur rendez vous
<b>3<sup>ème</sup> adjoint</b>	Jean-Pierre Cozette	

### Les Conseillers

Lydie Blot - Christophe Butez - Richard Duquenne - Bernadette Gellynck -  
Richard Harrissart - Yohann Levasseur - Patrice Morge - Patricia Pichard - Marynes Pillon

#### Commission environnement, urbanisme, cadre de vie, sécurité routière

Adjoint responsable : Jean-Luc Grimal  
Marc Choisy  
Patrice Morge  
Jean-Pierre Cozette  
Richard Harrissart  
Yohann Levasseur  
Marynes Pillon  
Bernadette Gellynck  
Richard Duquenne

#### Commission services techniques, Patrimoine, chemins, travaux, cimetière

Adjoint responsable : Jean-Pierre Cozette  
Richard Duquenne  
Richard Harrissart  
Yohann Levasseur  
Patrice Morge  
Jean-Luc Grimal  
Bernadette Gellynck

#### Commission communication, culture, associations, fêtes et cérémonies

Adjoint responsable : Christine Hermier  
Bernadette Gellynck  
Patricia Pichard  
Christophe Butez  
Marynes Pillon  
Jean-Luc Grimal  
Lydie Blot  
Yohann Levasseur

#### RPI Rollot-Piennes

Michel Choisy

#### FDE 80

##### Titulaires

Richard Duquenne  
Jean-Luc Grimal

##### Suppléants

Jean-Pierre Cozette

#### AFR

Michel Choisy

#### SIAEP de Guerbigny

##### Titulaires

Michel Choisy  
Patrice Morge

##### Suppléants

Richard Duquenne  
Jean-Pierre Cozette  
Marc Choisy

#### Commission finances

Le Maire & 4 adjoints  
Christophe Butez  
Richard Duquenne

#### Commission affaires sociales, cantine/garderie

Adjoint responsable : Marc Choisy - Richard Harrissart - Lydie Blot  
- - Christophe Butez - Marynes Pillon - Patrice Morge

#### Com de Com du Grand Roye

Michel Choisy  
Marc Choisy

## **La Mairie vous informe :**

- **Déneigement des trottoirs**

### **Extrait de l'arrêté municipal.**

Considérant que l'entretien des voies publiques par temps de neige et verglas est le moyen le plus efficace...

Considérant les dangers que représentent la neige et le verglas sur les voies et trottoirs communaux...

Considérant que dans ces conditions, le déneigement peut être prescrit par arrêté de police aux riverains...

Il est arrêté que les riverains de la voie publique doivent participer au déneigement et balayer la neige, chacun au droit de sa façade ou de son terrain sur une largeur permettant la libre circulation des piétons sur le trottoir.

### **Rappel – Elagage.**

Il est rappelé que le code rural (art. D 164-24) impose aux propriétaires riverains de la voie l'obligation de couper les branches et racines qu'avancent sur l'emprise dans des conditions qui sauvegardent la sûreté et la commodité du passage ainsi que la conservation des chemins et **D'ELAGUER LES HAIES A L'APLOMB DES LIMITES DE CE DERNIER.**

Si ces végétaux en bordure d'une voie publique (chemin, route, tour de ville etc...) mettent en péril la commodité du passage.

Un arrêté municipal de mise en demeure pourrait être pris.

## **Sécurité au niveau des écoles :**

**Considérant qu'il y a lieu de prendre toutes les dispositions propres à assurer la sécurité des enfants et des usagers de la route lors de la sortie des classes.**

**Article 1 :** Le stationnement de tous les véhicules motorisés ou non est interdit devant les écoles de la commune selon les lignes jaunes aux heures d'entrée et de sortie des classes soit de 8h à 8h30 et de 11h45 à 12h00 le matin et de 13h15 à 13h40 et de 16h à 16h20 l'après-midi et le mercredi matin de 11h15 à 11h30

**Article 2 :** Exception est faite aux cars scolaires qui seuls sont autorisés à stationner devant les écoles durant ces périodes.

**Article 3 :** Toute infraction au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlement en vigueur.

## ADIL.

Agence départementale d'information sur le logement.

Economies d'énergie et rénovation des logements

Le programme habiter mieux s'étoffe.

Des aides destinées aux propriétaires occupants (sous condition de ressources) d'un logement de plus de 15 ans sont disponibles :

Aide habiter mieux « sérénité » qui financent un bouquet de travaux permettant un gain énergétique d'au moins 25% sur la facture de chauffage.

L'aide habiter mieux « agilité » finance un seul type de travaux (changement de chaudière, isolation des murs et des combles).

Renseignements en mairie ou en ligne sur le site <https://monprojet.anah.gouv.fr>

### CONSEIL REGIONAL.

Une antenne est ouverte à Montdidier Espace Jean Jaurès N° 41 (près de la gare)

La région Hauts de France peut vous aider au quotidien.

Lycée \_ Apprentissage – Formation – Travail – Transport.

Renseignement au 03.74.27.30.10

Plus d'infos : antenne-montdidier@hautsdefrance.fr

### Quelques rappels utiles

**Pour le printemps à venir :**

**Par arrêté préfectoral, ci-dessous les horaires à respecter pour tondre son gazon :**

- Tous les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30
- Le samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- Le dimanche et les jours fériés de 10h00 à 12h00
- Le brulage de déchets ménagers, résidus de débroussaillage etc... est interdit.
- Les déchets verts (tonte, taillage de haies etc...) doivent être déposés en déchetterie.
- L'obligation d'entretenir des terrains « non bâtis » situés à l'intérieur d'une zone d'habitation ou à une distance maximum de 50 mètres des habitations est à charge des propriétaires (article L2213-25 du code général des collectivités territoriales).
- Pas de stationnement sur les pelouses.

### Rappel concernant les commandes de fuel

- Commandes groupées Fuel (Mme Trouillet tél. : 06.80.62.35.50)

Rappel : chaque trimestre les commandes sont à passer durant la première quinzaine de avril – juillet – octobre

### Permanence du Conseiller Départemental

Les permanences du Conseiller Départemental Pascal Delnef se tiennent tous les mardis de 16h30 à 18h en Mairie de Montdidier.

Contacts : 06.71.69.99.30 Pascal Delnef / 06.63.57.70.58 Catherine Quignon.

### Permanence du Député

Les permanences du Député de la circonscription, Mr Leclabart se tiennent tous les 4<sup>e</sup> jeudi du mois en Mairie de Montdidier de 18h à 19h30.

## **Renseignement utiles:**

Vous êtes victime d'un cambriolage, composez le 17

Opposition carte bancaire 0892 705 705

Opposition chéquier 0892 683 208

## **Blocage téléphones portables :**

Bouygues	0800 291 000
Free	3244
Orange	0800 100 740
SFR	1023

## **Urgence :**

Pompiers :	18
SAMU (médecin de garde) :	15
Gendarmerie :	17
Dépannage électricité (SICAE) :	03 22 88 47 88
Service des eaux :	03 22 37 42 02
Pharmacie de garde :	voir document annexe

## **L'agence postale communale : Jours et horaires d'ouverture.**

<b>Lundi</b>	<b>Mardi</b>	<b>Mercredi</b>	<b>Jeudi</b>	<b>Vendredi</b>
15h00 à 18h00	9h00 à 12h00	9h00 à 12h00	9h00 à 12h00	16h00 à 19h00

## **Écoles**

**Directrice de Rollot :** Mme Cornet Virginie (décharge de direction le mardi)

**Directrice de Piennes :** Mme Petit Coralie

## **PS-MS :**

Lundi, mardi et jeudi: Mme Châtelain Mathilde

vendredi : Mme Darras Angélique

**Atsem :** Mme Radiguet Céline

**MS- GS :** Mme Mallard Aurélie (remplacée par Mr Bouvier Franck pendant son congé maternité, jusqu'en janvier)

**Atsem :** Mme Falsarella Fabienne

**CP-CE1 :** (à Piennes) : lundi, jeudi et vendredi : Mme Petit Coralie, mardi : Mme Bellonet Cathy

**CE1-CE2 :** Mme Esteves Claire

**CM1-CM2 :** lundi, mardi et vendredi : Mme Cornet Virginie, jeudi : Mme Darras Angélique

# L'équipe enseignante du RPI.

## Coordonnées des écoles

**Rollot** : 17 rue Saint Nicolas 80500 Rollot

Tél. : 03 22 78 90 57 (bureau et élémentaires)

Tél. : 03 22 78 92 15 (maternelle)

Ne pas hésiter à laisser un message sur les répondeurs, ils sont consultés régulièrement (les enseignants ne peuvent pas toujours répondre)

Mail : [ecole.rollot@ac-amiens.fr](mailto:ecole.rollot@ac-amiens.fr)

**Piennes** : Grande Rue 80500 Piennes-Onvillers

Mail : [ecole.piennes@ac-amiens.fr](mailto:ecole.piennes@ac-amiens.fr)

Site internet de l'école : <http://www.ecolerollot.fr>

**Calendrier des vacances scolaires** : du vendredi après la classe au lundi matin.

<b>Vacances d'hiver</b>	9 février 2019 - 24 février 2019
<b>Printemps</b>	6 avril 2019 - 22 avril 2019
<b>Vacances d'été</b>	6 juillet 2019 - 1 septembre 2019
<b>La Toussaint</b>	19 octobre 2019 - 3 novembre 2019
<b>Vacances de Noël</b>	21 décembre 2019 - 7 janvier 2020

Il n'y aura pas classe, le vendredi 31 mai 2019 et le samedi 1er juin 2019.

Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués. Les élèves qui n'ont pas cours le samedi sont en congés le vendredi soir après les cours

Horaires scolaires			PIENNES	ROLLOT
<b>LUNDI</b>	Matin	Accueil	8h20	8h30
		Sortie	11h45	11h55
	Après-midi	Accueil	13h25	13h35
		Sortie	16h00	16h10
<b>MARDI</b>	Matin	Accueil	8h20	8h30
		Sortie	11h45	11h55
	Après-midi	Accueil	13h25	13h35
		Sortie	16h00	16h10
<b>JEUDI</b>	Matin	Accueil	8h20	8h30
		Sortie	11h45	11h55
	Après-midi	Accueil	13h25	13h35
		Sortie	16h00	16h10
<b>VENDREDI</b>	Matin	Accueil	8h20	8h30
		Sortie	11h45	11h55
	Après-midi	Accueil	13h25	13h35
		Sortie	16h00	16h10



## Cantine

Le tarif du repas est de **4,10 €**.

Les repas sont à réserver une semaine avant.

Les enseignants ne prendront pas de commandes ou d'annulations de repas.

La responsable est Mme Perrin. (Tél. : 03 22 78 28 81 de 11h à 14h30.

## Garderie

30 mn	0.90 €
1 h	1.20 €
1 h 30	1,70 €
2 h	2,00 €
Mercredi midi	1,50 €

Une fiche de réservation doit être complétée et remise à la garderie avant le jeudi 9 heures, elle est à retirer à la garderie, à la mairie, ou sur le site de la mairie.

([www.mairie-rollot.fr](http://www.mairie-rollot.fr)) 03 22 78 28 81 – Garderie 03 22 87 05 29

## Location de salles

Salle des fêtes (170 personnes)  
maximum

Salle Multifonctions (50 personnes)  
maximum

***S'adresser à la mairie pour réservation (voir site internet de la commune)***

- **Pour information** : Pas d'utilisation d'appareils à gaz dans les salles.

## Pharmacie de garde

Pour connaître la pharmacie de garde, il vous faudra appeler le **3237**. Un serveur vocal automatique vous demandera le numéro de votre département puis de votre commune de résidence. Les coordonnées de la pharmacie de garde vous seront alors communiquées. Ce service est payant. Il vous sera facturé 34 centimes d'euro la minute. La communication ne devrait pas durer plus d'une minute et demie. Notons toutefois que l'obligation d'afficher sur la vitrine de leur officine les listes des pharmaciens de garde reste obligatoire.

## Assistantes maternelles agréées

CAULE	Chantal	17 Rue de Beauvoir	03.22.78.82.92	
COUTEAU	Sandrine	15 Hameau de Regibaye	03.22.78.89.82	06.12.58.62.61
DELAHAYE	Stéphanie	6 Hameau de Regibaye		06.70.79.84.77
DEPINOIS	Isabelle	39 rue de Beauvoir		
DUCROCQ	Angélique	54 Rue Haute	03.22.78.35.59	
GORA	Marianne	48 rue Haute	03.64.27.56.27	06.58.91.80.42
GRIMAL	Cécile	23 Rue Saint Nicolas	03.22.78.95.74	07.50.43.99.86
LESUEUR	Sandrine	23 Rue des Prés Madame		06.75.28.86.09
LOUVIOT	Jessica	76 rue de la Madeleine	03.22.79.00.91	06.32.75.64.27
TALLON	Ludivine	13 Rue de Beauvoir		06.30.69.32.55
VANDEBORE	Evelyne	6 Rue des Clos	03.22.78.91.39	
VIEZ	Virginie	18 Rue Haute	03.22.37.13.48	06.31.85.38.69

## Etat Civil (01/01/18 au 31/12/2018)

### Naissances:

Bracke Chelsea	16 Janvier 2018
Fontaine Hugo	23 Février 2018
Haentjens Laura	04 Juin 2018
Averty-Jacquemin Julyana	04 juillet 2018
Roiseux Salomé	31 Aout 2018
Arhab Maïssa	16 Septembre 2018
Gellynck Zelie	15 Octobre 2018
Lecomperre Elysa	11 Décembre 2018

### Décès :

Mme Pichard Andrée	08 janvier 2018
Mme Micheline Budin	05 mars 2018
M. Pillon Lucien	10 mai 2018
Mme Colette Alozy	18 juin 2018
M. Roland Wattincourt	18 aout 2018
M. Roger Caule	15 septembre 2018
M. Keita Toumani	13 Décembre 2018

# Artisans, industries et commerces de Rollot

<p><b>Auto-école</b>  <b>HB Formations</b>            51 rue Haute            Tél : 03 60 51 95 24  <a href="http://www.hbformation.fr">http://www.hbformation.fr</a></p>	<p><b>Les 3 M</b>  <b>Bar-Tabac-Presses-Loto-PMU</b>            Dépôt de pain tous les lundis            88 rue de La Madeleine            Tél : 03 22 78 02 81</p>	<p><b>Bulle de coton – Institut de Beauté</b>            1 bis rue du four            Tél : 03 22 73 09 70</p>
<p><b>Maçonnerie</b>            Dominique Caule            17 rue de Beauvoir            Tél : 03 22 78 82 92</p>	<p><b>Boulangerie - Pâtisserie</b>            SARL Cedriflo            14 place Galland            Tél : 03 22 78 28 55</p>	<p><b>Salon de toilettage canin et félin</b>  <b>DOG'N'ROLL</b>            55 rue de la Madeleine            Tél : 03 22 87 63 94 ou            06 86 37 77 27</p>
<p><b>Salon de coiffure</b>            O'Cheveux d'Ange            1 rue Haute            Tél : 03 22 87 30 08</p>	<p><b>SARL THIERRY POISSANT</b>            Agencement - Rénovation            1 rue Haute            Tél. : 06 85 92 10 46</p>	<p><b>SARL HANNIET</b>  <b>Menuiserie Bois et PVC Isolation, aménagement de combles, Charpente</b>            2 Hameau de la Villette            Tél : 03.22.87.89.56</p>
<p><b>NOVAXIS</b>  <b>Bureau d'Etudes</b>            Arnaud Rousseaux            Port. : 06.95.09.10.83            Fixe : 09.72.45.14.36            Mail : <a href="mailto:contact@novaxis.fr">contact@novaxis.fr</a></p>	<p><b>LEDOUX GERARD &amp; FILS</b>  <b>Matériel colombophile et aliments pour animaux</b>  <b>Entretiens espaces verts</b>            Gérard Ledoux            24 rue Haute            Tél : 03 22 78 28 18 ou            09 60 17 82 80</p>	<p><b>Couverture, sanitaire, chauffage</b>  <b>Guy Bucamp</b>            25 rue Saint Nicolas            Tél : 03 22 78 28 69            Fax : 03 22 78 29 82</p>
<p><b>France Famille Services</b>            services à la personne            Agrément qualité Somme            Assistance aux personnes âgées et handicapées.            Prise en charge APA, mutuelles, etc.            25 rue Haute            03 22 37 10 82 / 0800 220 228 (Appel gratuit)  <a href="http://www.france-famille-services.fr">www.france-famille-services.fr</a></p>	<p><b>Entreprise agricole</b>            Jean-Pierre Vincant Baticle            Route de Beauvoir            Tél : 03 22 78 28 64            Mobile : 06 07 09 04 45            Fax : 03 22 78 29 93</p>	<p><b>Bauduin Corinne</b>  <b>Vendeuse indépendante</b>  <b>le bien être grâce à une plante</b>  <b>l'Aloe Vera</b>            17 rue de la Madeleine            Tél : 03 22 78 87 66</p>
<p><b>Fabrication de confiseries</b>            Areski Hahad            25 rue de la Madeleine            Tél : 03 22 78 88 02 ou            09 65 10 92 34</p>	<p><b>Menuiserie – ébénisterie</b>            Tabary            5 rue Haute            Tél : 03 22 78 39 43 ou            09 54 33 39 43</p>	<p><b>F2L METAL</b>  <b>Sarl F2LMETAL</b>            55 Rue Haute            Tél : 03.22.87.34.38</p>
<p><b>Fleur de Jasmin -Chapeaux-Bijoux Fantaisies-Accessoires</b>            Tél : 06 09 80 96 07  <a href="mailto:damecalou@live.fr">damecalou@live.fr</a></p>	<p><b>ORTHOPHONISTE</b>            Joanna Chessé            38 rue Haute            Tél : 03.22.37.20.17</p>	

Il nous a semblé utile de rappeler tous les services que peut rendre la Croix Rouge locale.



La Croix-Rouge à Montdidier, appelée Unité Locale du Val d'Avre, très impliquée dans la vie des 3 communes d'Ailly sur Noye, Moreuil et Montdidier et de tous leurs villages satellites grâce aux correspondants locaux implantés notamment à Rollot, Bus la Mézière, Hangest en Santerre, Guerbigny, Warsy, Courtemanche, Etefay, Pierrepont, Contoire, Hargicourt, Ailly sur Noye, Moreuil, etc. met en place quotidiennement des dispositifs de proximité pour lutter contre la précarité. L'Unité Locale du Val d'Avre comprend 72 bénévoles répartis dans 10 secteurs d'activités.

La Distribution Alimentaire, la Vestiboutique, l'Aide aux personnes âgées, la Halte Répît Détente Alzheimer permettent chaque année aux bénévoles d'accompagner les plus vulnérables vers l'autonomie.

**L'AIDE ALIMENTAIRE :** Pour faire face à la précarité, nos bénévoles distribuent (après instruction d'un dossier) chaque année plus de 800 colis : paniers provenant de la Banque Alimentaire de la Somme dont notre Unité Locale est adhérente. Cette activité (une semaine sur deux) permet de maintenir un lien avec les bénéficiaires.

**LA VESTIBOUTIQUE :** Pour aider les plus fragiles à retrouver le chemin de l'autonomie, notre Vestiboutique propose des vêtements en bon état. La Vestiboutique est **OUVERTE à TOUS**, sans conditions de ressources ni de lieu de résidence, quand vous achetez un vêtement, vous faites un geste de solidarité, vous nous aidez à aider.

**L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES AGEES :** Nos bénévoles vont à la rencontre des personnes âgées pour lutter contre l'isolement mais aussi prévenir les risques liés à la dépendance. Ces actions permettent de préserver la qualité de vie des personnes âgées et de leurs aidants. Ce projet est en voie de finalisation.

Par ailleurs, nous avons aussi créé une **HALTE REPIT-DETENTE ALZHEIMER (HRDA)** qui propose des activités adaptées aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et permettent aux aidants de souffler un peu. Nous accueillons les bénéficiaires tous les jeudis de 14h30 à 17h, excepté pendant les vacances scolaires.

**LE MICROCREDIT :** Lorsqu'un crédit est difficile à obtenir, passer par la Croix-Rouge peut vous aider... Vous cherchez une solution pour financer un projet personnel ou faire face à un imprévu. Vous n'avez pas accès à un crédit bancaire adapté à votre situation. (Permis de conduire, caution, financement d'études, équipements ménagers, véhicule, problème de santé, divorce, licenciement, etc.). Ce n'est pas la Croix-Rouge qui vous accordera un crédit mais elle vous mettra en rapport avec une banque après instruction d'un dossier.

**FORMATION AUX GESTES DE PREMIERS SECOURS :** Nous organisons tous les mois des formations PSC1 pour sensibiliser les habitants de nos villes & villages aux gestes qui sauvent. Chaque année, les bénévoles de notre Unité forment ainsi plus de 200 personnes aux premiers secours, indispensables au cas d'accident ou d'arrêt cardiaque pour sauver un plus grand nombre de vies.

**POSTES DE SECOURS :** lors de rassemblements, de manifestations sportives ou culturelles, nos bénévoles organisent des postes de secours qui leur permettent d'intervenir rapidement et d'être là pour vous en cas de malaise ou d'accident.

**NOUS REJOINDRE ET DEVENIR BENEVOLE :** La Croix-Rouge française, membre du plus grand et plus ancien mouvement humanitaire mondial, mène un combat de tous les instants pour venir en aide aux personnes vulnérables en France et à l'étranger. Si on peut penser que nos moyens suffisent à nos actions, ils sont encore loin de nous permettre d'aider tous ceux qui en ont besoin. Quels que soient votre âge et vos compétences ou encore le temps que vous pouvez nous donner, venez nous aider. A votre arrivée, nous vous accompagnons pas à pas et trouvons avec vous l'activité qui vous ressemble et qui met le mieux vos talents au service des autres.

**A la Croix-Rouge, aider les autres, c'est un métier.**

**AIDER AUTREMENT ET FAIRE UN DON :** si vous souhaitez aider notre unité Croix-Rouge française autrement qu'en donnant de votre temps, vous avez également la possibilité de faire un don ponctuel ou régulier.

**COMMENT ? :** En envoyant un chèque à l'adresse suivante :

**CROIX-ROUGE FRANÇAISE, Unité Locale du Val d'Avre, 6 rue Amand de Vienne, 80500 MONTDIDIER**

Mr Jackie Bondrole, président de l'UL du Val d'Avre, 06 03 75 73 86 (aux heures de bureau)

**VOTRE CORRESPONDANT LOCAL A ETEFAY :** Mr Gilles Yvray, tél 06 78 03 34 64.

# Agenda

## des événements associatifs

<b>3 février 2019</b> 8h – 18h	<b>Brocante en salle</b>	<b>Comité des Fêtes Rollotois</b> 06.31.59.76.49
<b>17 février 2019</b> 8h30 - 17h30	<b>Bourse aux vêtements</b>	<b>Familles rurales</b> 06.88.01.78.47
<b>2 mars 2019</b>	<b>Voyage salon agriculture</b>	<b>Comité des Fêtes Rollotois</b> 06.31.59.76.49
<b>2 mars 2019</b> <b>Inscription à partir de 13h</b>	<b>Concours de belote</b>	<b>Rollot AC</b> 03.44.85.14.74
<b>23 mars 2019</b>	<b>Concert en salle</b>	<b>Roll en scène</b> 06.81.70.95.15
<b>11 et 12 mai 2019</b>	<b>Ball Trap</b>	<b>Club Colombophile</b> 03.22.78.28.18
<b>2 Juin 2019</b> 8h - 18h	<b>Foire Marchande et Brocante</b>	<b>Comité des Fêtes Rollotois</b> 06.31.59.76.49
<b>8 juin 2019</b> <b>Inscription à partir de 11h</b>	<b>Concours de Pétanque</b>	<b>Comité des Fêtes Rollotois</b> 06.31.59.76.49
<b>21 juin 2019</b>	<b>Fête de la musique</b>	<b>Regroupement de 3 associations</b>
<b>22 juin 2019</b>	<b>Tournoi de Football</b>	<b>Rollot AC</b> 03.44.85.14.74
<b>2 juillet 2019</b>	<b>Marche randonnée</b>	<b>Comité des Fêtes Rollotois</b> 06.31.59.76.49
<b>13 juillet 2019</b>	<b>Feu d'artifice</b>	<b>Commune</b> 03 22 78 28 47
<b>3 &amp; 4 août 2019</b>	<b>Fêtes local</b>	<b>Commune</b> 03 22 78 28 47
<b>14 &amp; 15 septembre 2019</b>	<b>Journée du patrimoine</b>	<b>Commune</b> 03 22 78 28 47
<b>3 novembre 2019</b> 8h - 18h	<b>Brocante vintage En salle</b>	<b>Comité des Fêtes Rollotois</b> 06.31.59.76.49
<b>23 novembre 2019</b>	<b>Soirée beaujolais</b>	<b>Comité des Fêtes Rollotois</b> 06.31.59.76.49

Nous rappelons aux associations que vous avez la possibilité de faire apparaître le calendrier de vos manifestations dans l'agenda du site internet de la mairie qui est régulièrement mis à jour. Pour la publication dans le Rollotois, une seule page au format texte et en noir et blanc, merci  
Demande à faire auprès de la secrétaire de mairie (<http://www.mairie-rollot.fr>)



**Comité des Fêtes Rollotois**  
 ] 06.31.59.76.49



**Football R.A.C**  
 ] 03.44.85.14.74



**Société de Chasse de Rollot**  
 ] 03.22.78.29.16



**Espérance Rollotoise**  
 ] 03.22.78.29.27

**Club Colombophile**



**Club Colombophile Rollotois**  
 ] 03.22.78.28.18



**Familles Rurales**  
 ] 06.88.01.78.47

**La Rollotoise**



**Club de Tir de Rollot**  
 ] 03.22.78.88.21  
<http://www.tir-rollot.com>



**Société de Longue Paume  
de Rollot**  
 ] 03 22 37 01 13



**ACPG - ACTM**  
 ] 03.22.78.28.69



**Comité Rotincia**  
 ] 03.22.78.28.60  
<http://www.rotincia.org>



**Roll'en Scène**  
 ] 06.81.70.95.15



**Pronastrum**  
 ] 03.22.78.28.60  
<http://pronastrum.free.fr>

**Asso'Des Lutins ] 06.75.28.86.09**

# Voyage Salon Agriculture

**2 MARS 2019**

**28 Euro**

**(la place)**

**Transport et entrée**

**Repas non compris.**

**Départ impératif 7h30**

**Retour du salon 17h30**

**Rendez vous  
Place de l'église**

**Dans la limite  
des places disponibles**

**Organisation :  
Comité des Fêtes  
Rollotois**



**Renseignement au 06.31.59.76.49** ipns

# Brocante Vintage

ROLLOT

3 novembre 2019

de 8h à 18H.



Salle des Fêtes



Objets anciens uniquement



Renseignements et inscription au 06.31.59.76.49

Organisateur : Comité des Fêtes Rollotois

ON NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE





**Chères adhérentes, chers adhérents  
et amis de notre comité,**

**C'est avec plaisir que le Comité Rotincia vous souhaite une bonne et heureuse année 2019 et qu'il vous adresse ses vœux de santé, d'épanouissement et de réussite dans vos projets.**

**Malgré la mauvaise santé de plusieurs membres du Comité, nous redémarrons une nouvelle année en espérant une stabilisation pour tous. Ce**



**ne sera malheureusement pas le cas pour la famille de ces professeurs du Collège de France très attachés à l'histoire d'Antoine Galland et par extension à Rollot puisque nous venons d'apprendre le décès de Mme Jeanine Miquel en ce début d'année. Bien entendu les membres du Comité Rotincia ont présenté leurs plus sincères condoléances à M. André Miquel.**

**En 2018, nous avons, pour la vingtième année, répondu présent lors de :**

- notre assemblée générale**
- des journées du patrimoine qui ont été très fréquentées**
- de l'exposition du marché franc de juin qui a attiré beaucoup de visiteurs**
- de la représentation de Rollot (articles de journaux, contacts personnels,...) dans des communes extérieures où notre travail est reconnu puisque demandé .**

**~...**

**Cette année encore, nous envisageons de poursuivre notre travail de recherche et de représentation et avons en attente dans nos dossiers quelques thèmes susceptibles d'amener à une exposition dans la salle des fêtes comme à l'accoutumée et à la production d'une publication (les écoles des origines au milieu du 20ème siècle, la poste à Rollot, Rollot pendant l'offensive de 1918, ....). nous vous remercions tous d'avance de continuer à soutenir nos efforts dans les recherches historiques sur Rollot et ses environs.**



*La saison 2018-2019 a commencé sous des bons auspices malgré quelques déceptions concernant la participation aux championnats de France d'Hiver à Lorient. En effet, deux tireuses, en arbalète, et un tireur cible mobile et mixte, bien qualifiés, ne pourront participer à cette compétition, retenus par des raisons professionnelles. Le tir ne nourrit pas son homme.*

*Côté effectifs, nous continuons à tourner autour de la centaine de licenciés dont 16% de féminines, nettement supérieure à la moyenne nationale. On regrette seulement le petit nombre de jeunes du village, de ces jeunes qui nous ont tellement rapporté de résultats nationaux et internationaux. Les autres, venant des environs, doivent se faire amener et n'ont pas la possibilité de s'entraîner suffisamment pour atteindre les podiums nationaux.*

*Soulignons la belle progression de nos pratiquants arbalète. Discipline dont nous accueillons la championnats régionaux IR 900. Dernière fierté du club, après le départ d'individus peu intéressants, nous avons réussi à créer une ambiance conviviale et familiale avec des familles complètes licenciées, et l'on peut voir notre benjamin 8 ans, côtoyer notre doyen de 82 ans. Nos installations nous permettent effectivement des pratiques très variées et adaptées aux possibilités physiques de nos pratiquants.*

*À quand votre visite de découverte au club ?*

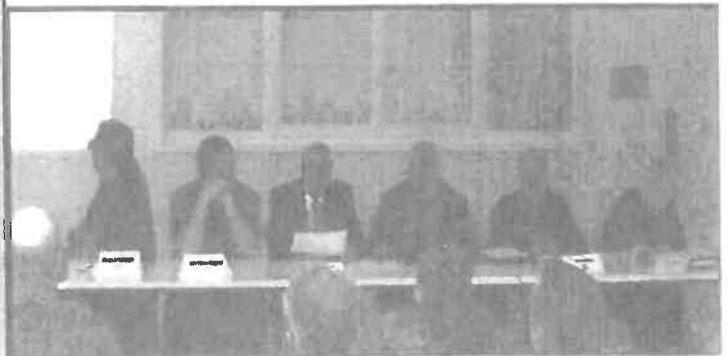
*Le Pdt du C.T.R Eric Morel*

## TRAVAUX EN COURS

Après l'agrandissement de l'accueil, l'amélioration du stand arbalète IR 900 et un renforcement des protections au 100 m, le club poursuit ses opérations d'amélioration des installations. Le projet de perfectionnement de nos rameneurs 50 m et le renforcement des dispositifs de sécurisation du stand avancent bien. Ces coûteuses opérations sont, en grande partie, financées par la vente du minibus et de matériel l'an dernier

## ASSEMBLEE GENERALE 2018

L'Assemblée Générale du club, s'est tenue début décembre dans la salle communale de Pronac. Etaient présents, M. CHOISY, Maire de Rollet, M. MAGGI, Président du Comité Départemental de la Somme, P. GRIS, Président de la Ligue de Picardie et Secrétaire Général de la Fédération. Ensuite, E. MOREL, Président du Club, H. TETU, trésorier, et L. MOREL, secrétaire.



Les invités ont constaté et souligné la bonne santé et la gestion du club. Le Comité Départemental a attribué au Club une aide de 1000€ pour l'achat d'une nouvelle arbalète, bien utile. P. GRIS a apporté des précisions sur le durcissement de la législation bien que les tireurs licenciés ne soient que très rarement impliqués dans les faits divers et jamais dans les actions terroristes. Rappelons que l'assurance annuelle d'un tireur auprès d'Allianz, n'est que de 1.05 €/an, ce qui montre que nous sommes un sport peu dangereux.

L'assemblée a validé le nouveau règlement intérieur spécifique du stand 100 m.

Financièrement, le club a encore réussi à équilibrer les recettes et les dépenses de fonctionnement. Toutefois, l'excédent produit par la vente du minibus et de matériel devenu inutile, a été placé en vue de gros investissements à réaliser au cours de la saison 2018/2019, concernant essentiellement la modernisation de la ciblérie, l'amélioration et la sécurisation du stand.

Le Président a projeté devant l'assistance, des vidéos montrant des pratiques à risques totalement interdites au sein du club. (images venant des Amériques et de pays de l'Est)

Les licenciés présents et les invités ont ensuite partagé le pot de l'amitié.

### CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX 10/18 M

Les Championnats départementaux se sont déroulés à Roye dans le stand récemment équipé de cibles électroniques.

Les résultats ont été satisfaisants avec :

- en arbalète l'Or pour J.C. GOUJON en Va, et pour L. LECOCQ en Cadet. Chez les dames, Argent pour S. CLOTUCHE et Bronze pour V. DUPUY
- En pistolet Dame, Or pour A. Pollet et Bronze pour R. PLUVINAGE EN Vitesse Cadet
- Carabine Dame, Or pour C. DEVELLENNE
- Cible Mobile Senior, Argent pour M. MOREL qui a également remporté l'Or en Mixte

### CHAMPIONNATS REGIONAUX 10/18 M

13 tirs, 1 médaille d'Or et 3 médailles d'argent Plus de nombreuses 4èmes place.

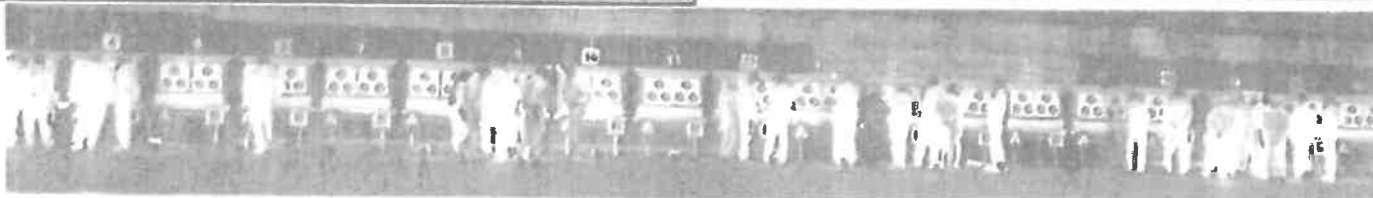
- Or pour J.C. GOUJON en arbalète Va
- Argent pour L. LECOCQ en arbalète Cadet
- 2 Argent pour M. MOREL, en Cible Mobile et Mixte.

4 se sont qualifiés pour les Championnats de France qui se dérouleront à Lorient fin janvier :

- arbalète : GOUJON J.C., CLOTUCHE R. et S., DUPUY V.
- Cible mobile : MOREL M. pour 2 disciplines
- Pistolet standard : DELALLAVE J.

Malheureusement, seuls J.C. GOUJON, R. CLOTUCHE et J. DELALLAVE feront le déplacement, les autres étant bloqués par leurs obligations professionnelles. Dommage pour Morgan MOREL, 15 fois champion de France et médaillable possible cette année malgré un très faible entraînement en raison de nombreux déplacements à l'étranger. Une réunion de travail en vue de monter en grade dans son entreprise multinationale un jour de compétition, l'empêche de défendre ses chances. Le tir ne nourrit pas son homme.

### CHAMPIONNATS DE FRANCE DE TIR D'HIVER 29 Janvier - 2 Février 2019 LORIENT



#### Arbalète field 18 m VA

Jean-Claude GOUJON  
555, 4ème



#### Arbalète field 18 m Senior

Raphaël CLOTUCHE  
509 75ème



#### Pistolet Standard Senior 3

José DELALLAVE  
319 41ème



Rappelons que 3 tireurs, Sonja CLOTUCHE et Véronique DUPUY, en arbalète field 18 m et Morgan MOREL qualifié en Cible Mobile et Mixte, ont du renoncer à participer à cette compétition pour raisons professionnelles

# CALENDRIER FOOTBALL 2018 -2019

<b>SENIORS D4</b>	<b>Equipes</b>	<b>Résultats</b>
Dimanche 03 mars 2019 - 15H00	ROLLOT AC - GUISCARD JS	
Dimanche 17 mars 2019 - 15H00	RIBECOURT US 2 - ROLLOT AC	
Dimanche 24 mars 2019 - 15H00	COMPIEGNE GENERATION - ROLLOT	
Dimanche 07 avril 2019 - 15H00	ROLLOT AC - BEUVRAIGNES U.S	
Dimanche 14 avril 2019 - 15H00	LA NEUVILLE ROY FC - ROLLOT AC	
Dimanche 28 avril 2019 - 15H00	ROLLOT AC - BAUGY MONCHY	
Dimanche 05 mai 2019 - 15H00	RESSONS ST. 2 - ROLLOT AC	
Dimanche 12 mai 2019 - 15H00	ROLLOT AC - ESTREES ST DENIS U.S 2	
Dimanche 19 mai 2019 - 15H00	LASSIGNY US 2 - ROLLOT AC	
<b>SENIORS D6</b>	<b>Equipes</b>	<b>Résultats</b>
Dimanche 03 mars 2019 - 15H00	JAUX FC - ROLLOT AC 2	
Dimanche 17 mars 2019 - 15H00	ROLLOT AC 2 - NOYON F.C.J. 2	
Dimanche 24 mars 2019 - 15H00	ROLLOT AC 2 - BEUVRAIGNES U.S. 2	
Dimanche 07 avril 2019 - 15H00	LAMOTTE BREUIL SC 2 - ROLLOT AC 2	
Dimanche 14 avril 2019 - 15H00	ROLLOT AC 2 - ATTICHY US	
Dimanche 28 avril 2019 - 15H00	BAUGY MONCHY 2 - ROLLOT AC 2	
Dimanche 05 mai 2019 - 15H00	ROLLOT AC 2 - CHIRY OURSCAMP F.C. 2	
Dimanche 12 mai 2019 - 15H00	MONTMACQ AS 2 - ROLLOT AC 2	
Dimanche 19 mai 2019 - 15H00	ROLLOT AC 2 - VERBERIE U.S. 2	
Dimanche 02 juin 2019 - 15H00	MAIGNELAY MONT. A.S. - ROLLOT AC	
Dimanche 26 mai 2019 - 15H00	ROLLOT AC - TRACY LE MONT AS 2	



